



Saint-Pantaléon

Tout d'une ville, la nature en plus...

FLASH-INFO



A.P. S . Restructuration de la salle polyvalente Charles Ceyrac

B u d g e t

Sommaire

P. 03	Edito
P. 06	Vie Locale
P. 16	Travaux
P. 22	Environnement
P. 23	Tribune des élus
P. 25	Jeunesse
P. 29	Vie Associative
P. 32	À Savoir-Etat civil



Horaires Mairie

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00
Le samedi matin de 9 h à 12 h 00

Mairie : 05 55 86 83 51 - Astreintes : 06 71 61 85 50
Etat Civil-recensement militaire-Elections :

.....05.55.86.16.20

www.st-pantaleon-larche.correze.net

Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr

SAINT-PANTALEON FLASH INFO - Juin 2016

Mairie de Saint-Pantaléon de Larche
Place du Général Couloumy, B.P 01
19600—ST PANTALEON DE LARCHE

Tél. : 05 55 86 83 51

Email: mairie.st.pantaleon@orange.fr

N° SIREN : 211 922 901

Directeur de la publication : Mme Anne-Marie OUMEDJKANE

Nom et domicile de l'imprimeur : MAUGEIN

RN89-38 Av. Pierre et Marie Curie—19360 Malemort

Dépôt légal du 5 décembre 2003 à I.N.P.I PARIS



SOMMAIRE

 www.brochhabitat.fr
BROCH
HABITAT
... Et votre Maison prend Vie

Nous nous occupons
de l'ombre, pour le reste
on vous laisse faire.



somfy

STORISTE
AGRÉE

DICSON

VOTRE PROFESSIONNEL DU STORE

STORES PERGOLAS



BRUSTOR

Spécialiste de l'aménagement des ouvertures de la maison :

Pergolas Alu et Toile - Stores - Abris de Jardin
Stores Intérieurs - Menuiseries PVC/Aluminium
Volets Roulants - Volets Battants - Moustiquaires
Portes de Garage - Portails - Clôtures
Parasols - Motorisation de Stores et Volets
Automatismes - Domotique pour l'habitat

DÉCORATEUR D'EXTÉRIEUR

RN89 - St Pantaléon de Larche - 05 55 88 08 08

L'Edito du Maire

Mesdames, Messieurs,

Chers concitoyens,



Je revendique totalement la notion de gestion en bon père de famille. A ce titre, j'ai mis en place avec les services de nouvelles méthodes de travail en matière de dépenses avec une recherche systématique du meilleur rapport qualité / prix, une centralisation et un contrôle de la signature des bons de commande qui donnent des résultats satisfaisants.

Nous avons la volonté d'équiper la commune, d'investir justement en fonction des besoins de la collectivité et des opportunités financières. C'est ce qui nous a motivés pour organiser le calendrier de nos investissements avec dans un premier temps le Parc de Lestrade et, dans un second temps le bâtiment Polyvalent dont l'importance nécessite une réflexion certaine et une programmation adaptée, en particulier par rapport au tableau d'amortissement de nos emprunts. Cette réflexion s'appuie sur la volonté de prélever une recette fiscale aussi modérée que possible et ce d'autant que la pression fiscale générale bat des records mondiaux dans ce pays, que la situation économique des ménages est relativement tendue.

Je n'ai jamais voulu céder à la tentation de ces promesses de non augmentation des impôts en période pré-électorale. D'abord parce que l'évolution des dotations d'Etat est extrêmement alarmante. Ensuite, parce que notre intégration dans la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive laissait planer un certain nombre de questions quant au montant des compensations que nous pourrions recevoir.

Nous avons toujours considéré qu'il était important de ménager le contribuable. C'est aussi un des facteurs d'attractivité de la commune, un des moyens qui doit nous permettre d'accueillir des nouveaux arrivants et donc d'augmenter nos recettes sans alourdir l'impôt de chacun. Nous n'avons pas renoncé pour autant à des dépenses d'équipements. Nous n'augmenterons donc pas les impôts communaux cette année encore comme nous le faisons depuis 2012.

La mise en œuvre des projets que nous vous avons proposés avant notre élection se poursuit. Aujourd'hui toutes nos propositions ont bénéficié soit d'un début de travaux soit des études nécessaires à leur réalisation, ce qui suppose l'implication de chaque élu dans son quartier ou son domaine de compétence. Et, je me félicite de la mobilisation des élus et de mes services.

Bien cordialement





Numéros utiles

Groupes scolaires

Raymond Raoul Blusson

Elémentaire :	05.55.87.23.97
Maternelle :	05.55.86.00.28
Cantine :	05.55.86.04.02
Garderie :	05.55.87.79.49

François Delbary

Elémentaire :	05.55.85.31.07
Cantine :	05.55.85.43.76
Garderie :	05.55.85.43.76

Collège Anna de Noailles

Larche :	05.55.85.30.74
----------------	----------------

Equipements sportifs

Gymnase	05.55.86.83.43
Tribunes foot	05.55.86.11.26
Club House	05.55.87.07.03
Bernou	05.55.84.32.68
Salle omnisport	05.55.88.24.89

Equipements culturels

Salle des fêtes	05.55.86.83.03
Multimédia Salle Charles Ceyrac	05.55.86.92.96
Bibliothèque municipale	05.55.88.12.70

Mail to : biblio-stpanlarche@wanadoo.fr

Gratuite et ouverte à tous. Consultation sur place de tous les documents. Prêt gratuit : livres, CD, DVD, VHS. Connexion internet pour recherches documentaires et consultation du catalogue BDP. Réservation possible des ouvrages de la BDP.

Accueil et conseils : lundi & jeudi de 16 h à 18 h ; mercredi de 15 h à 18 h ; mardi et vendredi de 16 h à 19 h ; samedi de 10 h à 12 h.

Etablissements bancaires

La Poste :	05.55.74.79.70
Lundi - Mercredi - Jeudi - vendredi : 9h30 / 12h00 – 14h00 / 16h45	
Mardi : 10h00 / 12h00 – 14h00 / 16h45 - Samedi : 9h30 / 12h00	

Distributeur de billets Crédit Agricole

Etablissements publics

Sirtom déchetterie :	05.55.87.92.77
-----------------------------------	----------------

Horaires du lundi au samedi 9 h 12—14 h 18 h sauf mardi 9 h à 12 h.

Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom : lotissement le Pré-Haut, la déchetterie, lotissement Nicoméde, la Nadalie, les Picadis, zone de la Galive, Gumond, la Barbotte, près du Club House.

- Ramassage d'objet encombrants ou végétaux à destination de la déchetterie (contacter la mairie) **Prestation du service : 42 €/heure.**

- Ramassage de vêtements propres. Container mis à disposition par l'association **Vêt'Aim** (derrière le supermarché Utile). Votre armoire regorge de vêtements que vous ne portez plus ? Vos habits sont encore en bon état, mais ils sont devenus trop petits ou ils ne vous plaisent plus... Donnez-leurs une seconde vie

- Ramassage de tous vêtements : container mis à disposition par la **Croix Rouge** à Bernou.

Téléassistance de la Corrèze

La croix blanche 19460 Naves	05.55.86.11.01
------------------------------------	----------------

Service de santé

Pharmacie Caroline Mazet et Laetitia Hible	05.55.86.83.00
---	----------------

Médecins

Sylvie Bouniol	05.55.86.80.17
----------------------	----------------

Kinésithérapeute

Philippe Tyssier—Romain Van Der Putte— Emilie Garnier	05.55.86.96.60
---	----------------

Orthophoniste

Pierrette Chotar Vasseur	05.55.86.80.52
--------------------------------	----------------

Ostéopathe

Christian Chotar Vasseur	05.55.86.80.52
Patrick Doumayrenc (ostéopathe mais fin activité médecine générale)	05.55.86.02.02

Cellia Bachellez rond point du colombier

Infirmières : Corinne Mouneyrat 09 79 68 81 03

Maison de santé du Roc :

Infirmières : Dominique Borderolle et Aurélie Thétiot

05.55.22.35.87

Ostéopathe : Yannick Sarnel 05.55.22.34.49

Pédicure – Podologue : Florian Beaudet 07.87.74.17.84

Sage femme : Claire Pouget 05.55.74.83.59 et . 06.15.14.63.83

Acupuncteur - Médecine traditionnelle chinoise :

Muriel Daret : 06.46.81.46.86

Sophrologue : Chantal Marco : 06.61.52.14.12 et. 05.55.17.24.68

Maison de santé de Bernou :

Infirmiers : Virginie Aymard, Patricia Guonie, Karine Lafeuille,

Christophe Vieillefond : 05.55.85.42.02 et 05.55.85.17.59

Pédicure-podologue-orthèses plantaires /RDV . 05.55.87.42.93

Médecins généralistes : Dr Olivier Chavanel , Dr Marie Julie Ceyrat

Dr Sonia Labrousse DIU pédiatrie..... 05.55.85.31.70

Assistance Sociale

Brigitte Bouchaud—mairie..... 05.55.86.83.51

Et centre médico social 05.55.86.14.41

Instance de coordination pour l'autonomie - canton de Saint Pantaléon de Larche

: Nadine Marqués : 05.55.87.81.79

Portage des repas 06.86.78.37.03

Clinique Vétérinaire

Docteur Bernard Eric 05.55.85.10.54 - Associés : Dr Chambord et

Meunier - Clinique Roosevelt Brive 05.55.74.37.75

Association France Alzheimer Corrèze : le soutien des associations de famille

Organisée et animée par des bénévoles formées et ayant vécu la maladie d'un proche, les associations France Alzheimer présentes dans chaque département proposent aux familles ainsi qu'aux personnes malades :

- des permanences d'accueil où elles seront écoutées, informées et accompagnées
- Des conférences débats où interviennent des experts professionnels - Des formations à l'attention des aidants familiaux pour les aider à faire face
- Des groupes de soutien psychologique animés par des psychologues - Des groupes de partage d'expériences, de convivialité et de loisirs
- Des séjours vacances répit Alzheimer - Des haltes relais et des cafés mémoire France Alzheimer

nouvelle adresse

50 rue du Colonel Vaujour
19100 BRIVE
Tél. : 05 55 17 70 76

La commune soutient ses commerçants : changement de propriétaire, l'Effet Mer devient le **Comptoir du Soin**



Le Comptoir du Soin
Institut de Beauté
Maria Galland

Fanny Dezieix se fera un plaisir de vous présenter son nouvel Institut de Beauté :

LE COMPTOIR DU SOIN

Tél : 05 55 23 53 17

Horaires : mardi, mercredi, jeudi vendredi de 9 H 30 à 18 H - Samedi de 9 H 30 à 16 H

Rond point du Colombier
19600 Saint-Pantaléon de Larche

Vitrine Facebook : <https://www.facebook.com/lecomptoirdusoin19>

SEBTP
CONSTRUCTION

GROS-OEUVRE -
ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
TRAVAUX SERVICES

SEBTP CONSTRUCTION | Siège Social : 16 Avenue Thiers - Brive
www.sebtp-construction.fr | Dépôt : Belotte - St-Pantaléon-de-Larche

- 05 55 85 36 69 -

Maîtriser les filières déchets

NCI
ENVIRONNEMENT

Agence de Brive

Exploitation d'une déchetterie professionnelle
destinée aux artisans et commerçants

Collecte, traitement et recyclage des déchets industriels

Mise à disposition de bennes et collecte des déchets de chantiers

Z.I de Beaugard - rue Gustave Courbet - 19100 Brive
Tél. : 06 55 17 03 35 - Fax : 06 55 17 24 52
brive@nci-environnement.com - www.nci-environnement.com

Cérémonies et manifestations en images



Vœux aux aînés de la commune



Vœux de l'Agglo aux élus



Vœux au personnel communal



Vœux aux associations



Dimanche 13 mars, dépôt de gerbe des anciens du 126^{ème} R.I. et du 100^{ème} R.I.



Commemoration du 19 mars 1962, dépôt de gerbe au monuments aux morts et remise de la médaille militaire à M. André Bousquet



« Girly Cup »



Vide grenier de l'Association Art'Com



Salon « Au Fil du Vin » au plus près de la nature



1er mai : Fête de l'ail nouveau organisé par le comité des fêtes



Commemoration du 8 mai



Exposition peintures & sculptures Evasion Artistique

VIE LOCALE

Santé et Sécurité au travail



Alain Lapacherie introduit la réunion aux côtés de Mme Borderolle, 1^{ère} adjointe, M. Vignal, Directeur des Services, M. Valade et Mme Deledalle du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

La mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche, en collaboration avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale a convié l'ensemble des agents municipaux à une réunion sur le thème de la « Santé et Sécurité au Travail ».

Le Maire a rappelé l'importance du Document Unique de Recensement des Risques Professionnels, pièce importante de l'organisation municipale, qui a été un travail de longue haleine mené par les agents de prévention.

Monsieur Valade et Madame Deledalle ont évoqué successivement :

- **Le rôle et les missions des agents de prévention**

Ils sont au nombre de 5 sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche, Mme Françoise Briand pour les services administratifs, Mme Céline Gardey pour les écoles, Mme Mireille Férédy pour les cantines, Monsieur Philippe Machado pour le service sport et culture et Monsieur Alain Cazala pour les services techniques.

Les agents de prévention sont désignés par l'autorité territoriale sous l'autorité de laquelle ils exercent leurs fonctions. Ils constituent le niveau de proximité du réseau des agents de prévention et assurent une mission de coordination. Leur mission est d'assister et de conseiller l'autorité territoriale auprès de laquelle ils sont placés, dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en

place d'une politique de prévention des risques ainsi, que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail. Ils doivent tenir le(s) registre(s) de santé et de sécurité au travail ouvert dans chaque service de la collectivité.

- **Le registre de santé et de sécurité au travail.**

Un registre de santé et de sécurité au travail, facilement accessible aux agents durant leurs horaires de travail et dont la localisation est portée à connaissance des agents par tous moyens, est ouvert dans chaque service de la collectivité. Chaque agent a la possibilité d'inscrire sur ce registre toutes les observations et toutes les suggestions qu'il juge opportun de formuler.

- **Le document Unique de Recensement des Risques Professionnels.**

Ce document est mis en place dans la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche et régulièrement mis à jour.

- **Les Equipements de Protection Individuelle (E.P.I).** Un point a été fait pour rappeler l'importance des E.P.I, définis comme un dispositif ou moyen destiné à être porté ou tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa sécurité ou sa santé principalement au travail.

La santé et la sécurité au travail est l'affaire de tous mais elles passent par le devoir de chacun

BUDGET

Les orientations budgétaires 2016

La commune de Saint Pantaléon profite d'une situation budgétaire saine. Sa fiscalité est productive, elle est désendettée et le sera encore plus en 2017. Ce qui permettra d'aborder l'investissement lourd que représente la restructuration du Bâtiment polyvalent Ceyrac.

L'élément le plus marquant de ces orientations budgétaires est la baisse des dépenses de fonctionnement de près de 6% pour un montant de près de 200 000€. Le Maire s'est félicité de ce résultat. Bien sûr les dotations de l'Etat sont en baisse vertigineuse. La DGF recule de 551 597€ en 2014, à 458 554€ en 2015. L'attribution de compensation de l'agglomération de Brive dépasse le million d'Euros. C'est une recette conséquente mais qui sera rigide.

La stratégie de la commune est de toujours veiller à contenir ses dépenses de fonctionnement avec par exemple, des renégociations de contrats de fourniture d'énergie dont certaines sont conduites en groupement de commande avec la CABB. Ceci dans l'objectif de préserver des marges de manœuvre pour l'investissement.

Celui-ci sera caractérisé par la poursuite des travaux d'aménagement du parc de Lestrade, dont le tour de table financier fait apparaître pour l'instant, 45% de subventions dans l'attente d'une possible participation des fonds européens.

Le dossier de restructuration de la salle polyvalente du bourg sera poussé jusqu'au stade

de l'Avant Projet Sommaire avec une recherche de financeurs dans l'année 2016. La mise en travaux de cet ensemble pourra s'envisager en 2017.

La mise en accessibilité des bâtiments communaux se poursuivra au titre de l'Agenda programmé d'accessibilité validé avec l'Etat. La salle des mariages de la mairie sera notamment concernée.

**ORIENTATIONS
BUDGÉTAIRES 2016 :
PAS D'AUGMENTATION
D'IMPOTS**

La dénomination et la numérotation des habitations se poursuivront vraisemblablement sur les quartiers de Gumond, La Roche Haute, Audeguil, Belotte. Le programme de réfection des trottoirs aussi, dans des secteurs à déterminer par la commission compétente. Les clôtures des services techniques seront reprises, ainsi que les bardages latéraux de la salle des fêtes et de la salle omnisport. L'arrêt de bus de la salle des fêtes serait mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite, de nouveaux jeux d'enfants seront posés au square de la poste.

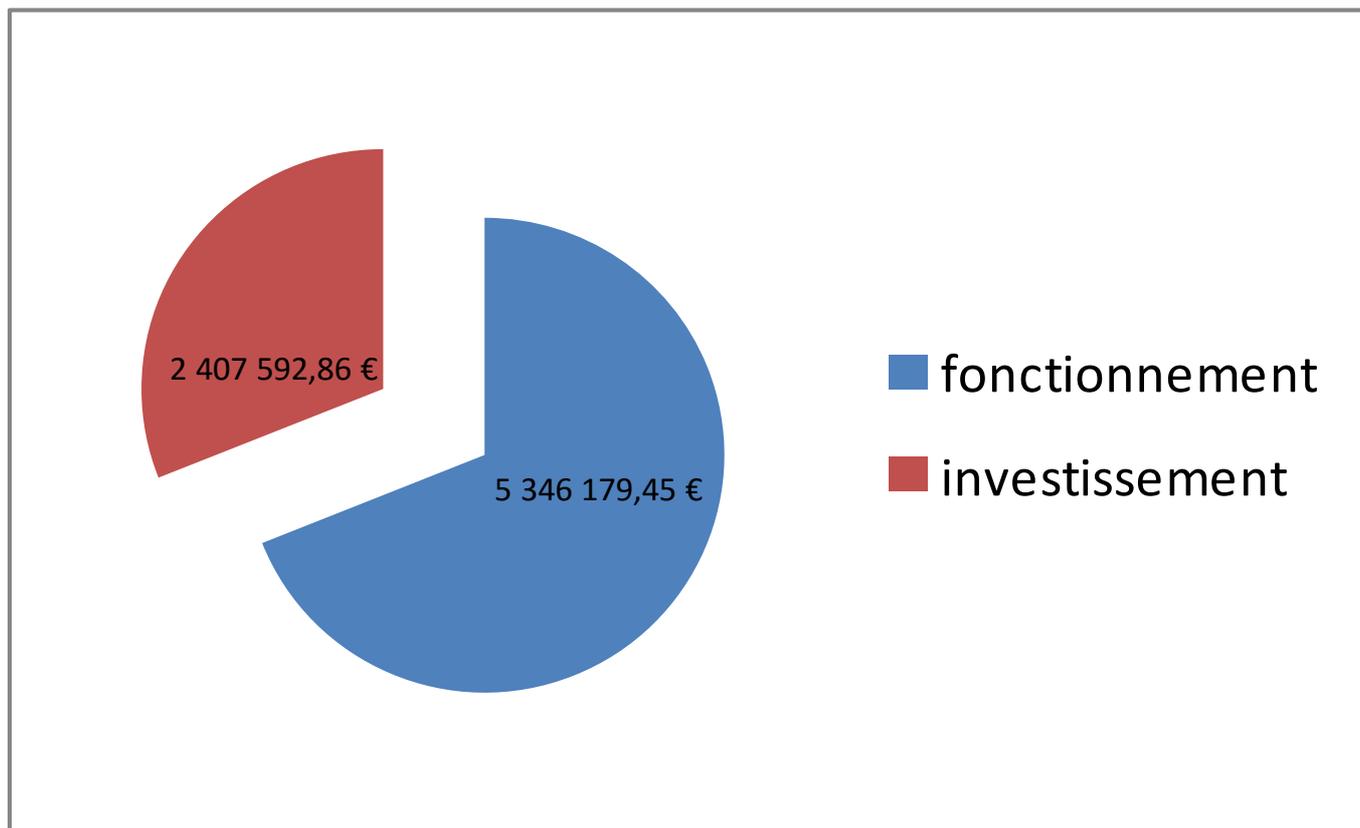
Dans les écoles, l'équipement en Vidéo Projecteurs Interactifs se poursuivra avec 5 machines (1 à Bernou et 4 au bourg). Enfin, deux études seront lancées pour l'aménagement des abords de l'école de Bernou et une étude organisationnelle et fonctionnelle sur le parc des sports. L'ensemble des chiffrages n'étant pas connu la liste définitive des investissements sera arrêtée selon ces montants dans les limites des capacités de financement de la commune sans recours à la fiscalité, en ayant une attitude prudente quant à l'endettement.

BUDGET

la commune entend poursuivre son objectif de modération fiscale en maintenant sans augmentation pour 2016 les taux appliqués en 2015 pour la Taxe d'Habitation, la Taxe Foncière Bâtie et la Taxe Foncière Non Bâtie. Ces derniers restent inchangés depuis 2012.

ANNEES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
T.H	10.72	10,83	11.05	11.05	11.05	11.05	11.05
T.F.B.	18.71	18.90	19.28	19.28	19.28	19.28	19.28
T.F.N.B	77	77	77	77	77	77	77

Budget Principal de la commune : 7 753 772.51 €



Instance de Coordination pour l'autonomie du canton de Saint-Pantaléon de Larche : nouveau périmètre



Il faudra encore réfléchir sur les nombreuses activités, les services faits par les uns et les autres ; comment s'organiser sur le territoire. L'aide du Conseil Dé-

L'ICA a tenu son assemblé générale ordinaire et extraordinaire à Saint-Pantaléon-de-Larche en présence des conseillers départementaux, J.J. Delpech et N. Taurisson, des élus du nouveau canton, des représentants du monde associatif et médical, des membres adhérents de l'ICA.

Alain Lapacherie a ouvert la séance, puis le Président Jean-Jacques Delpech, a présenté la nouvelle coordinatrice du Conseil Départemental, Magali Landon. La vice-Présidente Dominique Borderolle, avant de passer à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire, a tenu à commencer par quelques explications (loi du 17 mai 2013) sur le nouveau découpage territorial mis en place par l'Etat : l'ancien canton de Larche se voit maintenant appelé Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche. **(La commune la plus peuplée donne son nom au nouveau Canton)**. Il regroupe désormais 13 communes : Charrier-Ferrière, Chasteaux, Cublac, Estivals, Jugeals, Larche, Lissac-sur-Couze, Nespouls, Noailles, Mansac, St-Cernin-de-Larche, Saint-Pantaléon de Larche et Turrenne.

L'entrée de ces nouvelles communes suscitent de nombreuses questions et parfois quelques inquiétudes (participation financière, prix de la journée alimentaire).

partemental sera-t-elle suffisante au regard de toutes ces nouvelles problématiques ?

Dominique Borderolle a expliqué que l'année 2016 était une année de transition pour pouvoir justement mettre à plat tous ces questionnements et y répondre. La mission principale de l'ICA reste la mise en œuvre de services pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées dans les meilleures conditions possibles.

Elle a ensuite présenté le bilan de 2015 de l'ICA du Canton de Larche : des finances saines, 3 employées, 2 pour le portage des repas et une administrative. 12 984 journées alimentaires fabriquées à l'EHPAD d'Objat, ont été distribuées à 106 clients sur le Canton de Larche et une partie du Canton de Malemort ; un service mandataire avec 66 employés et 50 salariées ; de nombreux ateliers dont un, GESTUEL'SANTE animé par des kinésithérapeutes et mis en place depuis une dizaine d'années ; un véhicule qui arrive en fin de vie.

L'AG extraordinaire avait été programmée pour présenter les statuts modifiés de cette nouvelle ICA suite à l'entrée de 5 communes dans ce nouveau canton. Ces deux assemblées générales étant approuvées à l'unanimité ainsi que les statuts modifiés, il a été procédé à **l'élection d'un nouveau bureau**.

Nouvelle adresse et nouveau bureau :

L'ICA a changé de locaux. Elle a aménagé dans une résidence labélisée Services Séniors :

**154 allée des Tilleuls
Appt n°21 au 1er étage
(faire le code 21 et sonner)
19600 St Pantaléon de Larche
Tél : 05 55 87 81 79.**

Mail : instancelarche@bbox.fr

Présidente d'honneur : E. Chauveil ; Présidente : D. Borderolle ; 1^{ère} Vice-Présidente : N. Taurisson ; 2^{ème} Vice-Président : J.J. Delpech ; Secrétaire : M. Catus ; Secrétaire Adjointe : L. Dupuy ; Trésorière : E. Reynier ; Trésorière Adjointe : M. Battut.

L'atelier mémoire

L'Instance de Coordination pour l'Autonomie du Canton de Saint Pantaléon de Larche en partenariat avec la MSA souhaite mettre en place un atelier Mémoire : «Entretenir et cultiver sa mémoire».

Le programme de cet atelier serait composé de 10 séances d'environ 2h30 animées par un animateur formé, dans une ambiance agréable et dynamique.

Les séances auront lieu une fois par semaine à Noailles : **le mercredi matin de 9h30 à 12h** et pourraient débuter le mercredi 27 Avril et finir fin juin.

Le nombre de participants est fixé à 15 personnes.

Stade Georges Auger : inauguration d'un parcours permanent d'orientation



La mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche, a inauguré un Parcours Permanent d'Orientation (P.P.O) au Parc des Sports.

De nombreux élus ont assisté à cette manifestation. Monsieur Philippe Nauche, Président de la Caisse Locale du Crédit Agricole Centre France (CACF) et de nombreux administrateurs du CACF étaient également présents car la caisse locale a financé cette opération à hauteur de 500 €. La Fédération Française de Course d'Orientation était aussi représentée car elle a fourni une aide technique.

Alain Lapacherie, dans son discours est revenu sur l'historique

de ce projet en rappelant qu'il n'y a pas de petit ou de grand dossier, il n'y a que des initiatives faites pour construire l'offre sportive et d'animation sur une commune. Ce parcours permanent d'orientation est un argument de plus pour le Parc des Sports de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Ce parcours vous permettra de pratiquer la course d'orientation selon que vous êtes novices ou expérimentés. En effet, cinq parcours sont à votre disposition parmi trois niveaux de pratique (Vert, Bleu et Rouge). Le but est d'aller d'une balise à une autre en construisant son itinéraire, à l'aide d'une fiche de pointage. Les balises sont des poteaux en bois avec un numéro (permettant

de vérifier si l'on est au bon endroit) muni d'une pince "codée".

Les niveaux de pratique :

Vert : circuits pour tous ceux qui viennent découvrir l'orientation ; ils permettent d'apprendre à lire la carte.

Bleu : circuit destiné à ceux qui ont déjà une petite pratique de l'orientation.

Rouge : circuits réservés à ceux qui maîtrisent la lecture et la manipulation de la carte.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des cartes ainsi que la fiche vous permettant de pointer votre parcours sur le site Internet de la mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche : <http://www.st-pantaleon-larche.correze.net/>

SERVICE DE NETTOYAGE



93 bis av. Georges Pompidou
19100 BRIVE
Tél. : 05 55 86 92 04
Fax. : 05 55 18 09 24

Courriel cnetsarl@wanadoo.fr

Courez avec nous !

Tous les vendredi à 18h00
Au départ du parking de
votre magasin Decathlon Brive

L'équipe running du magasin
Organise une sortie course
à pied
dans une ambiance convivial.

Venez nombreux !



Réunion Cantonale



Alain Lapacherie a accueilli la réunion cantonale de Saint-Pantaléon de Larche présidée par Pascal Coste et en présence des conseillers départementaux, Jean-Jacques Delpech et Nicole Taurisson. Ce fut l'occasion pour les maires de présenter leurs projets pour 2016. Saint-Pantaléon a présenté ses projets pour la restructuration du stade, de la salle polyvalente Charles Ceyrac (avec notamment l'installation de la cantine scolaire en rez-de-chaussée et accessibilité de l'étage par un ascenseur) et le parc panoramique de Lestrade.

La matinée avait débutée par la visite de l'entreprise familiale Lachaux Bétons qui développe

BBlox et par la visite de l'entreprise du BTP Pignot.

La soirée s'est clôturée par une réunion publique à la salle polyvalente Charles Ceyrac où de nombreux sujets ont été abordés comme le RSA, la formation des jeunes et l'aide aux aidants.



Les Corrèziens à l'Espace Carat d'Angoulême lors de la réunion des maires de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

La VIE des cantons

Mardi 8 mars 2016

Canton de SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE de votre département

édito



PASCAL COSTE
Président du
Conseil départemental de la Corrèze

Aller de l'avant !

Chers amis,
J'ai le plaisir de vous adresser cette synthèse de la journée que nous avons passée ensemble sur le canton de Saint-Pantaléon-de-Larche. Ce sont des moments d'échanges et de travail comme ceux-ci qui permettent à chacun d'entre nous de mesurer la pertinence des politiques que nous avons conduites et de celles que nous devons imaginer.

Le Conseil départemental est un échelon territorial de proximité confirmé par la loi NOTRE. De par ses compétences et l'ancrage territorial de ses élus et de ses services sur l'ensemble du territoire, il est un interlocuteur privilégié des communes, des Intercommunalités et des familles, patrimoine, culture, tourisme...

Les actions que nous avons entreprises en 2015 pour soutenir l'économie et les chantiers publics, pour améliorer les conditions de logement des Corrèziens et pour préserver notre modèle social tout en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement en sont une illustration.

Nous devons à présent construire cette nouvelle année. L'année 2016 doit ouvrir de nouvelles perspectives pour notre Corrèze, une Corrèze forte et solidaire, pleinement engagée dans la nouvelle Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et tournée vers la jeunesse et le numérique, sans perdre de vue l'économie et l'emploi, fil rouge de notre engagement.

Les Corrèziens doivent être associés à cette dynamique. Cette lettre n'a pas la prétention d'être le reflet exhaustif de la réunion cantonale. Mais elle est l'expression de notre volonté d'aller de l'avant en travaillant au plus près du terrain et en associant les Corrèziens à nos réflexions. Je tiens donc à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont accueillis et fait partager leurs idées et leurs sentiments sur l'avenir de notre département.

Les élus et les services du Département sont à l'écoute des Corrèziens. Bien à vous.

Pascal COSTE
Président du
Conseil départemental de la Corrèze

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

DES PAYS, DES HOMMES, UN PROJET EN COMMUN

Au collège de Larche

Avec 638 élèves inscrits, le collège Anna de Noailles est l'établissement le plus important du département en terme d'effectifs. Pascal Coste et les élus du canton dont les conseillers départementaux, Nicole Taurisson et Jean-Jacques Delpech, l'ont visité en préambule à la réunion cantonale avec pour guide la nouvelle principale du collège, Christine Montéty. Cette dernière a fait part de la nécessité de refaire la cantine scolaire : 609 demi-pensionnaires y déjeunent chaque midi, auxquels il faut ajouter les adultes.



Une activité en béton

L'entreprise Lachaux Béton, installée à Saint-Pantaléon-de-Larche s'est récemment lancée dans une activité innovante : la fabrication de blocs de béton embollables à travers sa filiale BLOX. Disponibles sous plusieurs formats et avec des solutions de parement diverses et variées (pierre, bois, imitation planche etc), ces blocs s'emboîtent comme les pièces d'un jeu de construction (en plus lourd...). « Cette activité va se développer cet été grâce à un nouveau système, dont nous avons acquis la licence, et qui permet la réalisation de murs avec des courbes. Nous avons déjà des clients en attente pour ces nouveaux produits », a indiqué Vincent Lachaux.



Pignot TP diversifie ses activités

A proximité de Lachaux Béton, l'entreprise Pignot TP finalise la construction d'un hangar où seront entreposés, chaque mois, 400 tonnes de mâchefer issues des chantiers de travaux publics corréziens. « Après analyse, si le mâchefer est valorisable il sera utilisé pour du remblai routier. S'il ne l'est pas, il sera acheminé vers la décharge de la Perbousie », a expliqué Jérôme Pignot. L'investissement, qui s'élève à 2,5 M€, comprend également la réalisation d'une zone de concassage pour recycler le béton et autres débris de chantier.



Rencontre avec le Préfet

Interrogé sur plusieurs sujets, le préfet de la Corrèze a notamment répondu aux interrogations du maire de Saint-Pantaléon-de-Larche à propos du choix d'un terrain de sa commune situé en zone inondable pour y installer une aire de grand passage de gens du voyage. « La gestion collective des passages des gens du voyage n'est pas simple, a-t-il répondu. Le choix de cette zone est lié à un système d'alerte de crue. Et je rappelle qu'une aire de passage n'est pas une aire de résidence à demeure ». Bertrand Gaume a également rassuré le maire de Nespouls qui lui demandait si la construction future d'un bâtiment à énergie positive pouvait bénéficier d'aides de l'Etat. Une rencontre est prévue prochainement.

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

Les conseillers départementaux

St Pantaléon-de-Larche
14 063 habitants
13 communes : Charbrier-Ferrière, Chasteloux, Cublac, Estivaix, Jugeals-Nazareth, Larche, Lissac-sur-Couze, Mansac, Nespouls, Noailles, Saint-Cernin-de-Larche, Saint-Pantaléon-de-Larche, Turanna.

Jean-Jacques DELPECH
(Maire de Larche)
jdelpech@orange.fr

Nicole TAURISSON
(Maire de Nespouls)
ntaurisson@correze.fr

Réunion cantonale 2016 : canton de Saint-Pantaléon-de-Larche



Projets des communes

La salle polyvalente Charles-Ceyrac dans laquelle s'est déroulée la réunion, fait partie des projets présentés par le maire de Saint-Pantaléon-de-Larche. A l'horizon 2017, elle va faire l'objet d'une restructuration complète comprenant notamment l'installation de la cantine scolaire au rez-de-chaussée, un espace socio-culturel à l'étage (bibliothèque et point multimédia) et la création d'une terrasse. L'actuelle cantine scolaire sera transformée en garderie municipale. Toujours à Saint-Pantaléon-de-Larche, un important projet d'aménagement est en cours sur le site du parc Lestrade. Cette réalisation a pour objectif de faire de cette zone, proche de Brive-Laroches, le poumon de Saint-Pantaléon-de-Larche : prairies fleuries, bassin et théâtre de verdure, signalétique sur la faune et la flore, jeux

pour enfants... Parmi les autres projets du canton : réfection de l'école de Nespouls ; assainissement et enfouissement des réseaux du village de Mas à Lissac-sur-Couze ; déplacement de la mairie de Chasteloux dans l'ancienne école ; réfection d'un logement communal et éclairage public sur la place où se tient le marché de pays à Charbrier-Ferrière ; réaménagement du terrain de sport au-dessus de l'école de Saint-Cernin-de-Larche ; réhabilitation du bâtiment réservé aux activités périscolaires à Mansac ; agrandissement de la salle polyvalente de Jugeals-Nazareth ; plan d'aménagement du bourg à Cublac (de la mairie jusqu'à la limite de la Dordogne) ; création d'un local pour les associations et étude de faisabilité pour la restauration de l'ancienne Poste à

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

DES PAYS, DES HOMMES, UN PROJET EN COMMUN

Rencontre avec les habitants du canton. « Extraits... »

Turanne (commerce et logement) ; travaux à l'église et création d'un parking à Estivals ; plan d'aménagement du bourg sur trois ans à Larche et réflexion pour dévier le passage des bus scolaires se rendant au collège.

A Noailles, Nicole Taurisson a évoqué le Projet d'Aménagement de Bourg « Le chapelier ». Elle fait référence aussi à l'abandon d'un site archéologique sur sa commune et les difficultés conséquentes liées au caractère privé du site.

Pascal Coste et les conseillers départementaux, Nicole Taurisson et Jean-Jacques Delpech, ont été accueillis dans la salle polyvalente Charles-Ceyrac pour échanger avec les Corrèziens. C'est ce même espace public que la commune va entièrement réaménager et rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Les échanges avec les habitants du canton ont beaucoup concerné l'économie et notamment l'emploi des jeunes. Une maman témoignait par exemple des difficultés rencontrées par son fils, comme beaucoup de jeunes, pour décrocher le premier emploi. D'autres personnes soulevaient la question de l'efficacité de la formation professionnelle au regard des postes qui restent parfois vacants dans les entreprises. Pascal Coste entend essayer d'agir sur cette question qui recoupe plusieurs problématiques : celle de la formation, des stages, mais aussi de la mobilité ou de l'accompagnement au premier emploi. C'est pourquoi, il souhaite que le Conseil départemental impulse des initiatives dans ce domaine aux côtés d'autres acteurs, Chambres consulaires, Pôle emploi... Un programme pour booster l'emploi sera d'ailleurs présenté à la prochaine séance plénière du Conseil départemental à la fin du mois de mars.

Contacts utiles
Conseil départemental de la Corrèze
9, rue René et Emile Fage - 19005 TULLE Cedex
05 55 93 70 00
www.correze.fr
http://www.facebook.com/departementcorreze

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

DES PAYS, DES HOMMES, UN PROJET EN COMMUN

Dénomination des rues de Puymorel : pause des panneaux et numérotation des maisons



Dénomination et numérotation de voies.

Par délibération du 2 juin 2015, le conseil municipal a décidé de lancer une opération de dénomination de rue et numérotation des habitations sur l'ensemble de la commune en expérimentant dans un premier temps une méthodologie sur le secteur de Puymorel.

Pour 2016, ce programme se poursuit sur les secteurs de Gumond, Audeguil, Les Nicoux, Bernou et la Roche Haute. Il est estimé à



6 093,72 € H.T. La Commune souhaite poursuivre en 2016 son opération de dénomination et numérotation sur l'ensemble de la commune ciblée sur les parties urbaines où l'acheminement des livraisons peut s'avérer complexe et surtout où les services de secours peuvent avoir des difficultés à intervenir.

blée sur les parties urbaines où l'acheminement des livraisons peut s'avérer complexe et surtout où les services de secours peuvent avoir des difficultés à intervenir.

Quartier de Puymorel : chacun son numéro

Les habitants ont reçu leurs plaques de numéro de maison lors d'une sympathique réunion champêtre.

Numéroter les habitations et dénommer les rues est devenu un impératif de sécurité pour Alain Lapacherie, le maire. Le premier magistrat explique que la commune connaît un développement fort. De nombreuses habitations ont été réalisées dans des secteurs autrefois ruraux. La simple indication du lieu-dit est insuffisante pour un bon repérage des maisons par les services de secours mais aussi pour la vie quotidienne, les livraisons, par exemple.

La commune engage donc un programme systématique de dénomination. C'est le quartier de Puymorel qui inaugure cette initiative en partenariat



avec le groupe La Poste. Quatre rues ont été baptisées : avenue de Puymorel, impasse de Puymorel, rue du Lavoir, rue des Planteurs. Le maire et les élus en charge du projet ont accueilli les familles concernées pour leur expliquer, avec le renfort de Mesdames Rault et Rigaux du groupe la Poste, la meilleure façon de fixer leur numéro de maison. Les nouvelles dénominations précisent les adresses anciennes et n'induisent pas un renouvellement des documents administratifs.

VIE LOCALE



Patrick Chastin
06 89 88 38 12

DESTRUCTIONS
Guêpes - frelons - Taupes



Chrysospe
AUXILIAIRE DE PARCS ET JARDINS

APPLICATEUR DE PRODUITS
PHYTO-PHARMACEUTIQUES

Gumond - 19600 St Pantaléon de Larche
chrysospe@icloud.com

N° agrément Li 00 972

CHAUFFAGE CENTRAL *Fréd BOURDET*

Qualifié **RGE**

ICUENOD **BOSCH**

Dépannage
Réglage brûleur
Contrôle combustion
Ramonage Entretien fioul gaz bois
Débistrage
Inspection vidéo cheminée
Dépannage
Sanitaire - Electricité

05 55 86 98 26
06 66 98 78 58

fredericbourdet@orange.fr
147, Chemin de Lavarde
19600 St-Pantaléon-de-Larche



Pépinières Nauche

grandmont haut
1960 LISSAC sur Couze

Pépinières ornementales
Conception Parcs et jardins

+335.55.85.43.33 +336.08.85.04.90 nauche.philippe@wanadoo.fr



LACHAUX
CARRIÈRES

SABLES ET GRAVIERS

Tél. : 05 55 85 30 85 - Fax : 05 55 85 47 80

www.carrieres-lachaux.com
carrieres.lachaux@orange.fr



CC PF
SARL

Prat Frédéric

316 rue du Moulin
19600 ST PANTALEON

**COUVERTURE
CHARPENTE
PRAT**

sarl.ccpf@orange.fr

05.55.87.73.74



PIGNOT
TRAVAUX PUBLICS

Terrassement
Assainissement
Démolition
Traitement de sols
Goudronnage
Aménagements extérieurs
Transport

Récupération
Traitement
Concassage
Criblage
Revalorisation de matériaux inertes



PIGNOT
REVALORISATION

ZA de la Galive -19600 Saint-Pantaléon de Larche Tél : 05 55 17 08 32 Fax : 05 55 17 07 23

mail : pignot.tp@orange.fr site : www.pignot-tp.fr

Lotissement « des Vignes » : le hameau locatif de l'impasse Martial Brigouleix a été livré en février



Alain Lapacherie a visité le chantier du lotissement des Vignes qui assurera la jonction entre les quartiers de Lestrade et du Roc et le Parc des Sports.

C'est en compagnie de Monsieur Frédéric Collardeau en charge des travaux pour le groupe Polygone que le Maire a effectué une visite de chantier du lotissement des Vignes.

Sur ce site plus d'une demi-douzaine de pavillons ont été construits. Ces opérations sont des accessions à la propriété proposées par le groupe Polygone au titre de son activité de pavillonneur. Du fait des impératifs de construction deux arbres de haute tige ont été abattus à la demande des nouveaux propriétaires pour assurer la sécurité aux abords immédiats des constructions. Le Maire et Monsieur Collardeau ont évoqué sur place des mesures de compensation et d'éventuelles plantations à effectuer dans un espace vert à créer au niveau du lotissement.

Alors que la première grappe de logements locatifs est déjà occupée côté quartier du « Roc », le Maire a visité le deuxième ensemble

ble dans lequel les travaux battent leur plein. Ce chantier est une véritable ruche où se côtoient canalisateurs, façadiers et plombiers. Les travaux ont été achevés en février 2016. Chaque pavillon dispose d'un garage indépendant, de places de parking, d'une zone vie en rez de chaussée avec une chambre accessible pour les plus grands logements et d'une zone nuit à l'étage. Chaque maison dispose d'un chauffe eau solaire et d'une performance énergétique au meilleur niveau pour la réduction des charges des locataires.

La voie de desserte future rue Georges Guingouin a bénéficié d'un revêtement provisoire pour faciliter la vie des riverains le temps nécessaire à l'achèvement du lotissement.



Aménagement d'un giratoire au carrefour de l'avenue du 11 novembre et de la rue Baudelaire



La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche aménage un giratoire au carrefour de l'avenue du 11 novembre et de la rue Baudelaire.

Cette réalisation est destinée à améliorer la sécurité sur un site qui a connu des accidents de la circulation, parfois sévères. Le giratoire a été étudié pour permettre de ralentir la circulation, dégager de la visibilité, tout en permettant la circulation des bus.

L'aménagement actuel fait suite à une période de test avec des balises en plastique qui a permis de valider la circonférence de l'ouvrage.

Cette construction répond aussi à la demande des riverains formulée lors de réunions de quartier. C'est ainsi que la commune a déjà refait toutes les peintures routières, posé un stop au carrefour de la rue Colette. Dès que la météo le permettra une refonte des stationnements sera mise en œuvre sur le même axe au niveau de la rue Mozart avec pose de stops à l'intersection de la rue Monet.

Travaux cimetière



Amélioration de l'accès du cimetière et création d'un ossuaire.

Projet de réfection du mur de clôture du cimetière et installation de bennes pour le tri de végétaux

Pour ce projet, la commune peut solliciter un concours financier auprès du Département au titre des autres équipements communaux à hauteur de 25 % (subvention plafonnée à 15000 € par an).

Aménagement du Parc de Lestrade



La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche aménage un grand parc public de 35 000 m² au cœur du quartier très urbanisé de Lestrade.

Ce grand poumon vert sera un espace de rencontre, de jeux pour les enfants mais aussi de mise en valeur de la faune et de la flore locale.

Les entreprises ont investi le site depuis la fin de l'année dernière. L'essentiel des terrassements a été réalisé permettant d'imaginer les différents espaces qui composent le parc : théâtre de verdure, aire de jeux, mare...

A l'heure actuelle, les cheminements sont dessinés, les axes sur la rue Villeneuve vont bientôt être réalisés.

Une grande plateforme a été réalisée dans la partie centrale au-dessus de la Maison de l'enfance. Elle a vocation à recevoir le bassin phyto épuratoire qui alimentera la mare citée plus haut et donnera un appui au fond de scène du théâtre de verdure.

Les maçons vont prochainement entamer la construction de ces ouvrages.

En parallèle, les élus travaillent à la composition de l'aire de jeux et au choix des différents jeux.



TRAVAUX

ZAC de la Nicomédie : les travaux de finition battent leur plein



L'activité est intense dans le centre bourg de Saint-Pantaléon-de-Larche. En effet, la société Polygone procède aux travaux qui vont permettre de livrer aux locataires le dernier bâtiment de la résidence Service Séniors. En parallèle, la commune met en œuvre des aménagements sur les espaces publics.

Alors que deux immeubles sur trois sont déjà habités, le dernier ensemble bâti de la Zac de la Nicomédie est en cours de finition pour une livraison imminente aux locataires. Ces appartements, essentiellement des T2 / T3 sont adaptés aux séniors et peuvent désormais profiter dans les murs mêmes de la résidence des services de l'instance cantonale pour la coordi-

nation et l'autonomie qui vient de s'installer dans ces nouveaux locaux.

Polygone fait procéder aux travaux de revêtement des parkings et la commune met en œuvre avec son service espaces verts des travaux de végétalisation des espaces communs dans le giratoire du Colombier et autour des bâtiments déjà habités. Ces plantations sont agrémentées d'une liaison piétonne qui permettra de rejoindre le site du bassin d'orage déjà végétalisé par la commune et autour duquel des bancs vont être prochainement installés.

Ces aménagements mettront un point final à cet important dossier de densification du centre bourg.



Voirie et plantations

Programme de voirie et travaux D'accessibilité 2016



Le programme de voirie 2016 est estimé à 66 543 € H.T., porte sur les secteurs suivants :

- V.C. n° 24 à Vinevialle	16 527 € HT
- V.C. n° 7 à Belotte	9 603 € HT
- V.C. n° 6 à Audeguil	2 288 € HT
- Rue Pierre et MarieCurie	17 380 € HT
- Rue René Lacombe	11 165 € HT
- V.C. n° 3 aux Curadis	9 600 € HT

Mise en accessibilité des bâtiments communaux (ERP)

Dans le cadre de son agenda programmé d'accessibilité, la commune souhaite poursuivre pour 2016 la mise en accessibilité des bâtiments publics suivants : salle des mariages, église et école de Bernou.



Amélioration des cheminements à proximité de l'école de Bernou
05.02.2016

SECURISATION DU CHEMINEMENT PIETON EN CENTRE BOURG

La circulation des piétons entre la place de l'église et la passerelle piétonne du pont vient d'être renforcée au niveau de la mairie, dans un passage particulièrement étroit et dangereux.

Des poteaux anti-bélier protégeront désormais la circulation des piétons dans ce goulet d'étranglement. Cette opération a été notamment réalisée à la demande de l'école du bourg. Les enfants empruntent notamment ce circuit pour se rendre au gymnase. Les automobilistes sont désormais invités à fortement ralentir et à considérer également la présence de piétons, pour la sécurité de tous.

Comment réduire le volume de nos poubelles ?

Achetez malin !

Les emballages inutiles représentent un important volume de déchets. L'important c'est le produit pas l'emballage.

- Entre deux produits, choisissez celui qui a la durée de vie la plus longue.
- Privilégiez les aliments en vrac ou au détail en évitant les emballages superflus. Recherchez les produits en grand conditionnement, utilisez un panier, sac réutilisable pour faire vos courses.
- Préférez les fruits et légumes de saison (vous ferez des économies d'argent et réduirez l'impact environnemental)
- Choisissez, lorsqu'elles nous sont proposées, les écorecharges utilisées pour les produits d'entretien, cosmétiques et certains produits alimentaires.
- Évitez les produits jetables à usage unique (vaisselle, serviette), préférez les produits durables : rasoirs, brosse à dents à tête interchangeable..

Évitez le gaspillage alimentaire

Achetez uniquement ce dont vous avez besoin, et choisissez la bonne contenance : 7 % de produits non consommés se retrouvent directement dans nos poubelles.

Avant vos emplettes : faites l'inventaire de votre frigo et de vos placards de cuisine.

Rangez à l'avant du frigo ce qui doit être mangé rapidement. Avec les légumes qui ne sont plus de première fraîcheur pensez à faire de la soupe...

Etablissez les menus de la semaine en tenant compte de ce dont vous disposez déjà. Rédigez votre liste de courses en fonction de ces deux critères tout en dosant au mieux les quantités nécessaires aux besoins du ménage.

Utilisez différemment

Ordures ménagères : Nous jetons plus de 360 kg de déchets par an. Chaque déchet est un gisement de matières premières à disposition.

Le premier geste est de trier ses déchets avant de les jeter. Trier c'est rendre le recyclage possible pour donner aux emballages une nouvelle vie. Pensez au compostage. Il permet de disposer d'un compost naturel tout en éliminant les déchets organiques du ménage. Les déchets qui entrent dans la composition du compost sont des déchets verts, alimentaires (épluchure, marc de café, restes de repas) et autres déchets orga-

niques (paille, fumier, copeaux de bois).

L'eau : Pourquoi ne pas ouvrir le robinet d'eau froide lorsqu'on a soif ? C'est simple, économique et très bon. Les normes de potabilité et de la qualité de l'eau du robinet sont beaucoup plus sévères que pour les eaux en bouteille.

Vous trouvez que votre eau du robinet a un petit goût : 20 minutes au frigo ou quelques gouttes de citron suffisent à lui rendre tout son charme.

Pensez également à surveiller les fuites d'eau et le gaspillage : fermer les robinets à bon escient (en se lavant les dents par exemple).

Limitez les débits en adaptant sur les robinets ou flexibles de douche des réducteurs de débit, des aérateurs, des stop douche. Economisez l'eau dans les toilettes en installant une chasse d'eau à double débit.. Economisez l'eau chaude avec un robinet mitigeur.

Utilisez l'eau de pluie pour arroser le jardin ou laver la voiture.

La lumière : l'éclairage représente en moyenne 3 % de la facture énergétique du ménage. Une ampoule basse consommation consomme 5 fois moins et dure 8 fois plus longtemps que les ampoules classiques à incandescence.

Éviter de produire un déchet

Soyez bricoleur : entretenez, réparez ou réutilisez ce qui peut l'être. Il suffit parfois d'une petite idée pour redonner vie à un objet, un meuble.

Appelez stop pub sur votre boîte aux lettres. Pensez à donner ou même revendre des objets qui peuvent encore servir, dont vous n'avez plus l'usage. Limitez la consommation de papier en écrivant recto-verso. Utilisez de serviettes en tissu plutôt qu'en papier, utilisez un verre plutôt qu'un gobelet en plastique. Servez-vous des produits de nos grands mères à la place du détergent trop polluant.

PRODUITS	UTILISATION
Le vinaigre blanc	- détartrer les petits appareils électroménagers - éliminer le calcaire - dégraisser - nettoyer les vitres et sols - faire briller l'argenterie - adoucir le linge - supprimer la rouille
Le savon de Marseille	- laver le linge
Le savon noir	- dégraisser et détacher
Le bicarbonate de soude	- neutraliser les mauvaises odeurs - nettoyer les objets
Les huiles essentielles	- assainir la maison - désodoriser et parfumer l'intérieur

L'aire de grand passage : le retour ?

L'Aire de Grand Passage ponctue régulièrement notre actualité. Refaisons un petit historique.

Si le Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage date de 2002, sept ans après, les élus brivistes de l'époque, se réveillent dans l'urgence. Ils prennent la décision d'implanter l'aire de grand passage à Saint-Pantaléon-de-Larche sur un terrain en zone rouge du PPRI (Plan de Prévention aux Risques d'Inondation). Alors que les services de l'Etat interdisent normalement tout aménagement dans ces zones, ils laissent cet équipement se réaliser et même le subventionnement.

Pour le Maire de la commune, il est invraisemblable que ces mêmes services soient capables de créer des interdictions et, dans la foulée de déroger à ces interdictions. Alors même qu'une décision de justice a condamné cette initiative.

Saint-Pantaléon-de-Larche est contre l'implantation de cette aire car elle met en danger des personnes.

L'aire a été ouverte une seule année en 2010, en mai et en juin. Suite à de fortes pluies, l'eau a envahi le terrain. Plusieurs élus de Saint-Pantaléon-de-Larche étaient sur place cette nuit-là pour suivre l'évolution de la montée des eaux, ainsi que les services de Gendarmerie.

Contrairement à ce que les anciens élus de Brive défendaient (de mai à octobre il y a peu de risques), notre expérience démontre que les dernières inondations se sont produites en août et septembre 1949, octobre 1960, juillet 2001 et juin 2011.

Si l'Agglo de Brive a maintenant hérité de la compétence « Gens du voyage », le Maire de Saint-Pantaléon-de-Larche ne veut pas de cette prise de risque et aussi faire prendre le risque à ses collègues du secteur d'avoir des caravanes sur les stades ou sur des terrains privés.

S'il est ouvert à la discussion, à ce jour, le Maire n'a pas connaissance de la décision de Monsieur le Préfet concernant la modification du PPRI permettant la réouverture du site. Le Préfet ne l'acceptera qu'avec un système de surveillance et d'évacuation du site. La réouverture provisoire demandée pour cette année ne semble pas se faire et, par ailleurs l'Agglo de Brive lance une recherche pour un nouveau site.

La raison triomphera-t-elle ? In fine, on voit bien que la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche avait raison. Ce site est inadapté car très exposé à une montée des eaux très rapide mais que de temps perdu et que d'argent public gaspillé.



Un nouvel élan
pour Saint-Pantaléon-de-Larche

Expression du groupe **« Un nouvel élan** **pour Saint-Pantaléon-de-Larche »**

Budget 2016

Lors du Conseil Municipal du 07 Avril dernier, le vote du budget de la Commune était à l'ordre du jour.

Nous nous félicitons que la **bonne santé financière** de la Commune permettent de **maintenir au même niveau les taux communaux** des impôts locaux pour la quatrième année consécutive, ainsi que la Taxe d'équipement qui n'augmente pas pour cet exercice budgétaire.

Si la section Fonctionnement du budget n'appelle pas de commentaires particuliers, nous avons néanmoins voté **contre ce budget 2016**, en cohérence avec notre vote de l'année dernière, car cette fois encore, plus de la moitié de la somme des opérations nouvelles d'investissement est consacrée à la seconde tranche du Parc de Lestrade, projet dont nous contestons toujours le dimensionnement. En 2 ans, ce projet aura mobilisé **1 275 000 euros** dans le budget municipal.

Subventions aux Associations

En 2015, nous nous étions abstenus sur les attribu-

tions de subventions aux associations car le système ne nous paraissait pas suffisamment clair et nous réclamions l'instauration de critères objectifs. Nous nous **réjouissons** donc que la municipalité ait mis en place, cette année, un **tableau de critères** définissant les subventions attribuées et nous sommes conscients de la somme de travail que cette mise en place a générée.

Toutefois, un désaccord important est apparu sur le **financement de l'EMICL** (Ecole de Musique Intercommunale du Canton de Larche). Cette école de musique a été créée et financée par l'ancienne Communauté de Communes Vézère-Causse, ainsi que par les communes de Cublac et Mansac. Depuis notre entrée dans l'Agglo de Brive, qui n'a pas conservé cette compétence « subvention aux associations », l'Agglo nous octroie une attribution de compensation (10 952 € chaque année) pour financer cette école de musique. Il n'est donc pas acceptable que l'EMICL soit menacée de voir sa subvention conditionnée aux critères municipaux (663 € par exemple en simulation pour 2016) dans un délai de 3 ans comme cela est écrit dans la convention préparée par la Municipalité, alors qu'en l'état, **l'attribution de compensation que l'on reçoit de l'Agglo n'est pas remise en cause.**

Nous contacter :

Nos Conseillers Municipaux : Stéphane Raynaud (06 76 65 83 79), Catherine Lecigne (06 81 89 65 04), Jean-Yves Schramm, Brigitte Nironi, Joël Massias

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane Raynaud

Notre adresse mail : nouvelelan.saintpan@outlook.fr



notre page facebook : **un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche**

Notre site internet : <http://nouvelelanpourtspa.wix.com/un-nouvel-elan>

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

Fermeture d'une classe et achat de vidéo-projecteurs interactifs

La commune a sollicité des aides financières auprès de l'Etat et du Conseil Départemental pour l'achat de cinq vidéoprojecteurs interactifs : un à l'école de Bernou pour la classe de Mme Neuville et quatre à l'école du Bourg pour les classes de Mmes Berlivet, Chastin, Pechverty et de M. Helstroffer.

Lors du conseil municipal du 11 février, un débat a suivi sur la fermeture d'une classe envisagée

l'an prochain en primaire à l'école du bourg. Le fait de descendre à huit classes laisse une moyenne de 24 élèves par classe. Ce qui est dans les normes. A ce jour, cette fermeture est provisoire, la commune demandera un recomptage à la rentrée. M. Cendra Terrassa adjoint aux affaires scolaires a noté que les comptages de décembre ne correspondaient jamais à ceux de la rentrée suivante.

Le petit journal des nouvelles activités périscolaires



L'équipe de rédaction du « Petit journal des NAP » est heureuse de vous informer de la publication du 2^{ème} numéro.

Vous pourrez y retrouver toutes les nouvelles activités proposées ainsi que les ajustements mis en place afin de compléter et renouveler le dispositif.

Au titre des nouvelles activités : les enfants peuvent participer à différents ateliers :

- à l'école élémentaire du bourg : ateliers judo, anglais, arts plastiques ou encore jeux et vidéos éco citoyens.
- à l'école maternelle du bourg : ateliers créatif, « images à lire / images à parler » ou encore relaxation.
- à l'école élémentaire de Bernou : ateliers cerf-volant, arts plastiques, « apprendre à porter secours »
- à l'école maternelle de Bernou : ateliers jeux, créatifs et lecture.

A retenir : comme l'an passé, en vue d'évaluer le dispositif, un questionnaire sera distribué au cours de la période 5, aux parents, intervenants et enfants de l'élémentaire.

Inscriptions rentrée scolaires 2016-2017

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2016/2017 en mairie pour les enfants nés au plus tard le 31/12/13, désirant fréquenter les classes maternelles de l'école du Bourg et de Bernou .

Pour l'inscription de votre enfant, veuillez vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.



C'propre
SIRET: 75391952100017
06 46 55 75 61
19600 St Pantaléon de Larche
Lavage vitres / nettoyage

Echecs – Championnat Académique

Le championnat régional s'est déroulé le mercredi 23 mars 2016 à Limoges. Cent vingt élèves du CP à la Terminale se sont affrontés dans une bonne ambiance.

Le **collège Anna de Noailles de Larche** remporte le titre de Champion d'Echecs des collèges du rectorat du Limousin pour la seconde année consécutive.

Sous l'impulsion du **Club d'Echecs du pays de Brive** et de leurs animateurs Frank, Stéphane, Franck, et David, les collégiens de Larche se sont imposés devant sept autres établissements du Limousin.

Dans la catégorie Ecole, les jeunes de l'**Ecole RR Blusson de Saint Pantaléon de Larche** montent sur le podium et remportent la médaille de bronze.

Bravo à Caroline, Emilie, Johana, Faustine, Sophie, Noélie, Théo, Maylis, Maiténa, Alexis et Antoine pour le collège et Julien, Nassim, Clément, Tom, Siméone, Agathe, Olmo et Mathieu qui ont apprécié leur médaille !

[Cap vers le Championnat de France à Laval fin mai !](#)



Echecs : Les filles à l'honneur



Le Club d'Echecs du Pays de Brive a organisé ce samedi 19 mars un tournoi dans le cadre de la SEMAINE au FEMININ sous l'impulsion de la Fédération Française des Echecs. Ce tournoi ouvert à toutes et à tous a vu de nouvelles joueuses renforcer les rangs.

La magie de l'évènement a fonctionné puisque le vainqueur à l'issue des cinq rondes fut une gagnante. Bravo à Johana Heymes qui s'est imposée brillamment devant des joueurs expérimentés.

[Applaudissements de l'assistance séduite. Une belle journée. Bonne continuation à toutes !](#)

Programme Erasmus⁺ à l'école Raymond Raoul Blusson

Les classes de Mme Constanty et de M Helstroffer se sont rendues à La Roque Saint –Christophe. Après une visite de ce site troglodyte, les élèves ont participé à un atelier « fouille archéologique », un vrai moment de plaisir et d'apprentissage. Cette sortie était exceptionnelle puisque parmi les élèves, se trouvaient des enseignants finlandais, Danois, Anglais et Autrichiens. Quelle opportunité d'échanges !

En effet, un projet européen erasmus + lie ces enseignants européens avec notre école : l'école Raymond Raoul Blusson. Des échanges se font toute l'année avec comme thème commun : L'Art. Outre cette sortie culturelle avec les élèves, nos homologues européens étaient venus assister à des cours d'Art présentant deux artistes français. Ils pourront ainsi de retour dans leurs pays utiliser les documents et méthodes vues durant cette semaine.

[Une semaine riche, motivante et avec comme moteur : l'utilisation de la langue anglaise !!!!!](#)



Coltines 2016



Les élèves de CE2 et CE2/CM1 de l'école François Delbary de Bernou ont participé à une classe de neige à Coltines dans le Cantal du 21 au 25 mars . Tous ont appris à skier et ont bien profité de ce bon moment.

Sortie au Lioran



Les élèves des classes de C.P., C.E.1 et C.M.2, de Mme Chiquet, M. Lacour et M. Ceyrat, de l'école François Delbary, sont partis le 8 mars 2016, toute la journée, pour la station du Lioran. Le trajet aller-retour s'est effectué en train, une grande première pour certains d'entre eux. Sous un soleil radieux, les élèves ont profité des plaisirs de la neige : parties de boules de neige, bonhommes de neige et surtout nombreuses descentes sur la piste de luge.

La piste de luge du Lioran en exclusivité pour notre école ! Quelle belle journée ! Il faut déjà rentrer !



LE ROC AUTOMOBILES
MANUEL VIEIRA
 mécanique-carrosserie-peinture-pare-brise-
 climatisation-vente vo

Le Roc
 19600 St Pantaléon de Larche

TEL:05 55 86 87 91
 FAX:05 55 88 33 48

garagelerocautomobiles@orange.fr



Eva D coiffure
Salon Mixte
Avec ou sans Afd

35 allée des tilleuls
 19600 Saint Pantaléon de Larche

Du Mardi au Vendredi
 09h00 - 12h00 et 13h30 - 18h30
 Samedi: 09h00 - 17h00

05 55 86 82 61




VERT BLEU
 Paysagiste

Création—Entretien
Cyril FERREIRA
06.22.69.39.78
vertbleupaysage@sfr.fr
www.vertbleupaysage.com



STEPHAN PARIS
 Jardins -Espaces verts
 Conception -Réalisation - Entretien
 des Aménagements Extérieurs

Les Mourettes—La Roche Haute
 19600 Saint-Pantaléon de Larche

Tel : 05 55 87 67 13 - Portable 06.72.28.93.03

Chlorophyl
 Stéphane Paris

Tirel Artisan Carreleur
 Mosaïste **Didier**

05.55.87.55.56 - 06.47.58.35.16

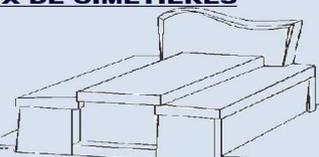
Dallage - Faïence - Chape - Douche italienne
 didier.tirel19@orange.fr

80 impasse de l'Auzelou
 19600 Saint Pantaléon de Larche

Entreprise HERNANDEZ
 depuis 1954

TOUS TRAVAUX DE CIMETIERES

Monuments funéraires
 Recouvrements
 Entourages
 Restaurations
 Nettoyages
 Gravures
 Articles funéraires etc.



05.55.24.42.45 ou 06.48.26.60.86





POMPES FUNEBRES SOULIER

Funérarium
 32 bis, av. E. Zola Centre funéraire rue Louis Taurisson

POMPES FUNEBRES SOULIER 32 bis, av. Emile Zola -19100 BRIVE
 Tél. : 05 55 24 23 14 - Fax : 05 55 24 53 44
Organisation complète d'obsèques Soins d'hygiène et de présentation
 - Inhumation - crémation - prévoyance obsèques
 A votre écoute 24h/24 - 7j/7 www.pfsoulier.fr



DEVECIS

revêtements sols et murs
 peintures
 façades
 carrelages
 parquets
 collés et flottants

S.G.P.I. SOLS ET PEINTURES BRIVISTE
 capital 30 000 euros

122, avenue Jean-Lurçat - 19100 Brive - Tél. 05 55 24 44 26 - Fax 05 55 24 44 74
 spb.brive@wanadoo.fr - www.sols-peintures-brivistes.fr
 r.c.s. 442 371 845 - n°siret 442 371 845 00037 - n° identification intercommunautaire FR 19 442 371 845 - code ape 4333 Z



TRAVAUX PUBLICS
 Délégation de Service Public
 Voirie et Réseaux Divers
 Electricité - Eclairage Public - Hydraulique
 ZI de Beauregard - 19100 BRIVE

Tél : 05 55 86 01 61 - Fax : 05 55 86 01 92



SOTEC PLANS
 Société de Géomètres-Experts
 58, avenue du 18 Juin 1940
 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

VOUS PROPOSE SES SERVICES

BORNAGE - DIVISION DE PARCELLE - COPROPRIETE - URBANISME - LOTISSEMENT
 MAITRISE D'OEUVRE - TOPOGRAPHIE - INGENIERIE - CONTROLES ET MESURES DE PRECISION
 DIVISION EN VOLUMES - LOI CARREZ - PLANS ARCHITECTURAUX

Tél : 05-55-88-38-88 Fax: 05-55-87-03-66
 Email : geometre.expert@sotecplans.com Site : www.sotecplans.com

Associations : un règlement d'attribution des subventions

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a voulu se doter d'un dispositif équilibré, mais aussi facile à comprendre, afin que les associations puissent l'intégrer et en tirer le meilleur parti.

Ce nouveau dispositif d'aide a fait l'objet d'une longue préparation. Le Maire et Monsieur Paroutot l'ont présenté à chaque président. Ces rendez-vous démontrent que la commune a atteint son objectif.



3 questions à Dominique Paroutot Adjoints en charge du dossier

Le règlement comment fonctionne-t-il ?

Nous considérons l'action locale et nous avons un socle de subvention en fonction du nombre d'adhérents, 2 € / adhérent, avec deux bonifications pour les jeunes et les Saint-Pantaléonnais.

Le signal est très clair, nous accompagnons prioritairement les ressortissants de la commune. Mais nous avons voulu faire un geste en direction d'associations qui ont une activité plus spécifique comme les associations d'anciens combattants, avec une aide forfaitaire de base de 100 €.

A partir de ce socle, nous avons défini deux filières :
- **une filière sportive** qui est accompagnée au niveau de son encadrement avec un forfait par encadrant selon le niveau de diplôme. C'est là aussi une prime pour les clubs qui prennent en charge les jeunes et le développement d'écoles de sport. Cette richesse en matière de savoir-faire va donner des euros à nos clubs.

- une deuxième filière, et c'est nouveau : nous primons **l'animation communale** pour toutes les autres associations (à l'exclusion des associations sportives pour lesquelles nous primons simplement les lotos). Nous avons mis en place une prime conséquente de 500 € pour les manifestations regroupant plus de 100 spectateurs. Les autres manifestations sont aidées à hauteur de 100 €.

Nous mettons en place une aide de 100 € pour les associations qui interviennent au titre des Nouvelles Activités Périscolaires. Il s'agit de récompenser les efforts, là aussi faits en direction de la jeunesse.

Comment la mise en place va-t-elle se faire ?

Pour cette première année, nous serons souples quant aux réserves financières des clubs. Maintenant la loi est très claire : une association loi 1901 ne peut pas faire de bénéfice et son objectif n'est pas de remplir un compte mais d'agir pour l'intérêt local. Tout le monde est prévenu. Nous avons placé la barre suffi-

samment haute en considérant

qu'une association pouvait détenir un fonds de roulement équivalent à un an de budget.

Enfin, nous inaugurons la signature de conventions particulières avec certaines associations, car les textes ont changé. C'est une obligation pour les clubs qui bénéficient d'avantages en nature au-delà de 23 000 €. Un seul club rentre dans ce critère financier : l'ASSP Foot. Cette convention nous permet aussi de mettre en perspective les investissements à venir sur le Parc des Sports.

Que se passe-t-il avec l'école de musique ?

Pour ce qui est de l'Ecole de Musique Intercommunale du Canton de Larche (EMICL), nous sommes sur un retour de compétences de l'ancienne Communauté de Communes Vézère Causse avec un niveau de subvention extrêmement élevé, eu égard aux effectifs. L'aide communautaire représente environ 9 fois, en euros par habitant, l'aide communale versée aux autres associations Saint-Pantaléonnaises, pour une implication dans l'animation communale qui reste une énigme.

La convention que nous proposons à l'EMICL donne une période de 3 ans, pour reconsidérer les choses, à charge pour l'EMICL d'avoir un recrutement plus centré sur nos objectifs : les jeunes et les Saint-Pantaléonnais, pour développer des animations susceptibles d'attirer un large public, ce que fait l'Amicale Laïque depuis bien longtemps.

Au-delà, l'EMICL doit s'interroger à mon sens sur d'autres points. D'abord territorialement, le canton de Larche n'existe plus, donc quel périmètre pour cette école de musique ? Le nouveau canton de Saint-Pantaléon-de-Larche ou au-delà ?

Ensuite, pourquoi ne pas envisager des mutualisations ? Il y a bien sûr le Conservatoire de Brive et l'Ecole de Musique de Malemort : peut-il y avoir des liens ?

Recevoir une subvention d'une collectivité n'est pas un droit, la commune a défini ses priorités. Le Président de l'EMICL doit admettre la discussion et aussi un minimum d'évolution.

Souvenirs d'Antan est le club du 3ème âge adapté à votre attente

**QUEL BONHEUR D'AVOIR
DU TEMPS POUR SOI !
DONNEZ DU SOUFFLE
À VOS ENVIES....**

**ENVIE D'ACTIVITÉ,
DE SORTIES,
DE VOYAGES,
D'AMITIÉ**



Association, loi de 1901, à but non lucratif, créée en 1978 dans le but de vous procurer des distractions et des activités, à vous qui durant toutes ces années consacrées au labeur avez su demeurer jeunes de cœur.

Voici venu le temps de réaliser de vieux rêves et de goûter pleinement aux douceurs d'une existence où vous pouvez maintenant occuper votre temps selon vos envies...

Rejoignez-nous!

Nous serons heureux de vous accueillir pour les activités de

- l'animation mémoire
- les jeux de société
- la belote
- les repas entre amis
- les sorties d'1 journée
- les voyages de 3 à 5 jours,
- etc, etc ...

**Contactez Carmen
au 05 87 49 69 63 ou au 06 20 88 23 67**

Bibliothèque



Nouvelle offre numérique

Un nouveau service numérique de Vidéos à la demande est proposé aux lecteurs de la Bibliothèque Municipale de Saint-Pantaléon-de-Larche. Si vous êtes intéressé et lecteur inscrit à la bibliothèque, rendez-vous sur le site www.mediatheque-numerique.com sur lequel vous procéderez à votre inscription en ligne. Après validation par la bibliothèque vous disposerez de plus de **3000 programmes**, (55 % cinéma, 40 % documentaires, 15 % magazines, 5 % spectacles) issus des catalogues d'Arte et de la collection d'UniversCiné.

Chaque semaine de nouvelles mises en ligne (Nouveautés cinéma 4 mois après leur sortie en salles et en même temps que les sorties DVD). Pour tout renseignement supplémentaire appelez votre bibliothèque.

Pep's à la bibliothèque en ce début d'année !

Des expos aux thèmes éclectiques



- Collages en 3D de Jacqueline Bordas
- Abstractions : peintures et pastels de Norbert Lafon

VOUS ÊTES DANS L'INCAPACITÉ DE VOUS DÉPLACER : LES LIVRES VIENNENT À VOUS !

Un portage de livres à domicile gratuit est proposé par les bénévoles des Amis de la Bibliothèque une fois par mois.



Inscriptions au 05-55-88-12-70
ou par mail :
biblio-stpanlarche@wanadoo.fr

- Rétrospectives.... Rencontres artistiques au festival DécOUVRIER de Concèze Photos de Patrick Aurand à partir du 1^{er} mai 2016

Du slam pour fêter le printemps des poètes

Sous le parrainage du Président du Ministère de la Poésie, le Dr Abita, B Lavidalie, superbement accompagné par Laurent Bourie musicien, a su faire danser les mots avec énergie, les siens comme ceux des poètes amateurs de St Pantaléon de Larche. Puis, le Dr Abita a conclu la soirée en slamant ses poèmes personnels.

Des histoires contées « de fil en aiguille »

Par Christine Andrien aux 180 élèves des cycles 3 de la commune lors du festival itinérant du conte en Limousin : Coquelicotcontes.

Les nombreuses participations aux prix des lecteurs corréziens (pour les adultes), de l'album jeunesse (pour les 2-7 ans) avec plus de 200 enfants.

Des nouveautés sur les rayons parmi lesquelles :

Delphine De Vigan : « d'après une histoire vraie » ; Joël Dicker : « le livre des Baltimore » ; Michel Bus-si : « Maman a tort » ; Marie-France Houdard : « C'est par les femmes » ; Harper Lee : « Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur » ; Franck Linol : « la 11^{ème} carcasse » ; Michel Onfray : « cosmos » ; Pierre Rhabi : « la part du colibri » ; Pierre Raufast : « la variante chilienne » ; Aurélie Valognes : « Mémé dans les orties ».

Et dans les BD et Mangas : « Aurevoir là-haut » ; « la gloire de mon père » ; « comment faire fortune en juin 1940 » ; « Dragon quest saga » ; « Unlucky young men 1 » ; « Secret » ; « miaou »...

Horaires bibliothèque municipale

Accueil et conseils :

- lundi & jeudi de 16 h à 18 h
- mercredi de 15 h à 18 h
- mardi et vendredi de 16 h à 19 h
- samedi de 10 h à 12 h.

Gratuite et ouverte à tous.

- Consultation sur place de tous les documents.
- Prêt gratuit : livres, CD, DVD, VHS.
- Connexion internet pour recherches documentaires et consultation du catalogue BDP.
- Réservation possible des ouvrages de la BDP.

IMAGES PLURIELLES SAISON 2016

Projets artistiques des l'association Images plurielles à la métairie des arts saison 2016



STAGE DE DANSE VERTICALE

du 11 au 15 avril stage danse verticale à la « Métairie des Arts » proposé par l'Association Images Plurielles, encadré par Francisca Alvarez et Frédérique Beorlegui de la compagnie Pichenibulle.

Danse en mai : du 27 au 30 avril, initiation qui s'adresse aux personnes venant des domaines de la danse et de l'escalade à partir de 14 ans.

Dimanche 15 mai, une restitution du travail élaboré durant cette période, ainsi qu'un duo des deux artistes seront proposés au public à la Métairie des Arts

PROJET AUTOUR DE LA DENTELLE – JUIN/JUILLET 2016

Avec l'association des dentellières du « point de Tulle ».

Proposition d'une exposition ré-

unissant les œuvres de 3 artistes Delphine Dewatcher, Marie Dominique Guibal et Cécile Maulini.

Proposition d'une journée de sensibilisation et de découverte du travail des dentellières du « point de Tulle » à la Métairie des Arts.

Proposition d'une création alliant le travail des dentellières et celui du plasticien Mathieu Roth le Gentil sur le métal.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUES ET INSTALLATIONS

Avec Pierre Soulier photographe et Mathieu Roth le Gentil plasticien. Vernissage de l'exposition avec la participation du quintet de Dominique Benete.

RESIDENCE DE CREATION AUTOUR DU CRISTAL BACHET ET DE LA MUSIQUE ELECTRO-AOUT 2016

Artistes en résidence : Ensemble Hope

Le projet « Anamorphoses » que va conduire l'ensemble HOPE sur les trois années à venir, est une traduction de la théorie de l'anamorphose dans le domaine du son et du processus compositionnel. Au cours de la résidence une rencontre avec les jeunes musiciens sera organisée afin de leur faire découvrir le processus de création.

Cette création sera donnée en

concert de musique à la Métairie des Arts au cours de trois soirées.

RENCONTRES AUTOUR DE L'ACCORDEON – SEPTEMBRE 2016

Avec Dominique Emorine musicienne et Mathieu Roth le Gentil. L'accordéoniste Dominique Emorine invitée par le festival des Nuits de Nacre, se rendra à la Métairie pour une rencontre avec des jeunes collégiens et de musiciens des conservatoires de Brive et de Tulle.

Le public sera invité à venir découvrir cette rencontre entre l'image, la vidéo et la musique, par sa déambulation dans cet espace pluriel, il devient spectateur.

DUOS - SEPTEMBRE 2016

Avec la compagnie Claude Brumachon. Projet avec la chorégraphie Claude Brumachon et la venue de duos à la Métairie envisagé fin septembre 2016.



J.M.F : Nous avons besoin de vous !

Depuis sa création, les Jeunesses Musicales de France ne sont possibles que par la formidable énergie des bénévoles. Tous ne sont pas des spécialistes de la musique mais tous se sont enthousiasmés pour cette idée incroyable de rendre possible l'accès à la musique partout et pour tous en direction du jeune public. La grande chance des JM France a été de mêler, dès le départ, plusieurs générations. Chacun apporte ses compétences, ses expériences et les « anciens », les « historiques » transmettent leur savoir-faire aux plus jeunes qui eux apportent leurs idées neuves et, il faut le dire aussi, leur force musculaire toute fraîche !

Avec les JM France, Marie-Claude CARLES, aidée de sa petite équipe de bénévoles, a organisé à Saint-Pantaléon beaucoup de concerts pour les enfants au cours des 15 dernières années. Aujourd'hui, elle souhaite passer le relais et rencontrer une ou deux personnes qui pourraient prendre la suite. Les Jeunesses musicales de France peuvent proposer 1 ou 2 concerts pour la saison prochaine. Nous sommes à la disposition de bénévoles qui pourraient consacrer un peu de leur temps à faire perdurer ce beau projet culturel qui rassemble chaque année plus de 300 enfants de la commune de Saint-Pantaléon et des communes voisines. Nous vous invitons à consulter le site JM France : <http://www.jmfrance.org/>

Contactez-nous à l'adresse suivante si vous souhaitez plus d'informations : ssimon@jmfrance.org

L'animation économique du territoire ouest Corrèzien

Suite à l'évaluation des Démarches Collectives Territorialisées et de la politique d'accueil, la Région Limousin a proposé aux territoires de mettre en place une Animation Economique Territorialisée proposant un accompagnement aux projets individuels de création, reprise et développement d'activités.

Sophie Mignard, l'animatrice en charge de ce dispositif, est à votre disposition pour tous projets de développement économique sur la commune. N'hésitez pas à faire appel à elle (Tél : 05 55 20 89 20 ou 06 72 10 99 13 – Email : economieouestcorrezien@orange.fr)

Champs d'intervention des Aides Economiques Territorialisées (AET)

Artisans ou commerçants, les aides économiques territorialisées peuvent vous aider dans vos efforts d'investissement liés à la création, la reprise ou le développement de votre entreprise.

Les bénéficiaires : les entreprises relevant du secteur du **commerce de détail et de l'artisanat de services** (à l'exception de certaines activités), **de l'industrie, de l'artisanat de production et des services des entreprises.**

Les conditions d'éligibilité :

• être inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés et/ou

Répertoire des Métiers,

- avoir moins de 250 salariés, et, un chiffre d'affaires annuel < à 50 millions d'euros,
- justifier d'une situation financière saine,
- être à jour de ses obligations sociales et fiscales,
- ne pas avoir procédé à des licenciements dans les 12 mois précédents la demande d'aide.

Les dépenses éligibles :

• **investissements matériels** (machines, équipements de véhicules de tournées) et **immatériels** (brevets, licences) **productifs**. Chaque investissement matériel doit avoir un **coût unitaire minimum de 2 000 € HT.**

Le taux d'intervention :

- 20% maximum sur le montant HT des dépenses éligibles,
- **Montant minimum d'investissement : 5 000 € HT**
- Plafond d'investissement : 50 000 € HT

Les financeurs :

- Conseil Régional ALPC
- Autres Aides Régionales**

D'autres aides existent financées également par le Conseil Régional du Limousin dans le cadre de :

- la création d'entreprise,
- la création d'emploi,
- la réalisation d'un projet d'investissement,
- l'accès à de nouveaux marchés,
- l'amélioration énergétique et environnementale,
- la reprise ou mutation d'activité,
- la réalisation d'un projet de développement

L'animatrice peut vous accompagner dans toutes vos démarches et questions liées au développement de votre entreprise. Pour tout renseignements sur ces dispositifs d'aides financières et aide au montage des dossiers de subvention, n'hésitez pas à contacter Sophie Mignard (CF coordonnées Supra).



TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS
REVÊTEMENTS -V.R.D.
TOUS TYPES D'ENROBÉS

33 rue Ingénieur Brassaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Tél. : 05 55 23 70 77—fax : 05 55 17 66 39
Email : devaud.tp@wanadoo.fr

COUVERTURE - ZINGUERIE - DALLES ALU
DEMOUSSAGE

BERNARD CAUSSE

17, ZA de LESCURADE
19600 St CERNIN de LANCHE
Tél. 05 55 22 94 22
Fax: 05 55 22 94 23
email: couverture.causse@wanadoo.fr





MAISON
de l'habitat
AGGLO DE BRIVE

La maison de l'urbanisme et de l'habitat de l'Agglo de Brive

UN GUICHET UNIQUE DEDIE A L'HABITAT

répondre à un besoin actuel, celui de se loger au mieux. Telle est la mission première de ce lieu exclusivement dédié aux questions de logement, qui propose un accueil clair et individualisé. A destination des nouveaux arrivants, qui souhaitent s'installer sur notre territoire ou des habitants qui veulent construire, rénover, vendre ou louer, la Maison de l'Habitat propose un soutien, une orientation ciblée ainsi que des conseils personnalisés.

Conçu comme un **guichet unique**, le site regroupe les services sociaux, juridiques et notariaux gratuits (ADIL, PACT ARIM, clés du

sud, équipes de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, ordre des notaires), et permet à la population de se tenir informée de ses droits.

Le dispositif consiste à accompagner le citoyen dans ses démarches, et à l'aider dans le montage administratif et technique de son dossier, grâce au réseau de compétences présent sur place. Mais pas seulement.

HABITER : UN SAVOIR-VIVRE

L'autre ambition de la Maison de l'Habitat repose sur sa **vocation pédagogique**. Au-delà du logement, tous les sujets concernant

l'urbanisme, le patrimoine ou la maîtrise de l'énergie pourront être abordés. Comment juguler ses dépenses énergétiques ? Existe-t-il des énergies alternatives, efficaces et plus économiques ? Autant de questions qui trouveront un écho à l'**Espace Info Energie**. Cet espace spécifique, au cœur de la maison de l'habitat, a été créé pour répondre au problème actuel de l'augmentation du coût de l'énergie, et afin de favoriser l'information relative aux énergies renouvelables. Des expositions temporaires, qui s'intéressent à l'urbanisme et à l'amélioration du cadre de vie, complètent également l'offre d'accueil. Et pour permettre à chacun d'aiguiser davantage sa curiosité, un espace internet gratuit est à la disposition des visiteurs.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE GRÂCE À L'AGGLO !

Pour acheter votre er bien immobilier, bénéficiez d'un prêt à taux zéro jusqu'à 20 000 €*.

Conditions



- **Pour l'acquisition ou la construction d'un logement NEUF** (appartement ou maison) situé à Brive, Larche, Malemort, Saint-Pantaléon de Larche, Ussac : prêt de 8 000 € ou 15 000 €* sans intérêt sur 12 ans



- **Pour l'acquisition d'un logement ANCIEN** situé sur le territoire de l'Agglo : prêt de 8 000 €, 15 000 € ou 20 000 € sans intérêt sur 12 ou 15 ans

*(variable en fonction du projet)

Retrouvez toutes les coordonnées des banques partenaires sur www.agglo-brive.fr

Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat

Immeuble consulaire—6^{ème} étage
10 avenue Général Leclerc - 19100 Brive

Du lundi au vendredi de 9 h–12 h / 14h–17h
Mails : maison-habitat@agglo-brive.fr

Tél : 05 55 74 08 08
Urba.ads@agglo-brive.fr



Les aides à l'habitat du Conseil Départemental



*Je protège
ma maison
contre le
froid*

- ⇒ travaux d'isolation
- ⇒ Conditions de ressources
- ⇒ Coût minimum du projet 10 000 € HT
- ⇒ Exigence de résultat énergétique (production d'un diagnostic de performance énergétique)
- ⇒ Aide 3 500 € maxi (taux 20%)
- ⇒ Bonification « jeunes ménages » : 2000 € (- 35 ans seul ou couples de - 70 ans d'âges cumulé)

Bénéficiaires :

- Propriétaires privés, occupants ou bailleurs
- SCI familiale, sous réserve qu'au moins un des membres de la SCI occupe le logement à titre de résidence principale



*Je conserve
le caractère
traditionnel
de ma
maison*

- ⇒ travaux façades, menuiseries et ou couverture
- ⇒ Rénovation selon techniques traditionnelles
- ⇒ Appréciation du projet à l'échelle globale
- ⇒ Taux 20 %, soit au maximum :
 - Personnes privées : 4 000 €
 - Communes : 6000 €

Bénéficiaires :

- Propriétaires occupants
 - Propriétaires bailleurs
 - Communes et établissements de coopération intercommunales
- À titre dérogatoire, sont éligibles en complément des travaux extérieurs, les travaux d'aménagement

portant sur l'assainissement des eaux usées de la seule résidence du demandeur en l'absence de réseau collectif des eaux usées.



*Je deviens
propriétaire
d'un loge-
ment privé*

⇒ Construction neuve ou acquisition logement existant.

- ⇒ Primo accédant bénéficiant du prêt à taux zéro
- ⇒ Conditions de ressources aides forfaitaire : 3 000€

Bénéficiaires :

- Primo accédant à la propriété



*Je deviens
propriétaire
du parc pu-
blic*

- ⇒ Construction neuve dans le cadre du dispositif Prêt Social de Location Accession
- ⇒ Locataire du parc public, primo accédant
- ⇒ Condition de ressources
- ⇒ Aide forfaitaire : 3 000 €

Bénéficiaires :

- Primo accédant à la propriété
- prioritairement, locataires du parc public
- Primo accédant à la propriété



*J'ai plus de
60 ans et
j'adapte mon
logement*

⇒ Liste des travaux éligibles (salle de bains, monte-escaliers, cheminement extérieur...)

- ⇒ Conditions de ressources
- ⇒ À partir de 60 ans ou 75 ans selon la perte d'autonomie
- ⇒ Aide : 5 000 €

Bénéficiaires :

Parc privé :

- propriétaires occupants,
- Propriétaires bailleurs
- Usufructiers
- Locataires
- Hébergé chez un tiers



*Je reste chez
moi malgré
ma perte
d'autonomie*

⇒ Travaux d'aménagement spécifiques liés à une perte d'autonomie.

⇒ Non éligible à la PCH (Prestation de Compensation du Handicap).

⇒ Etudes des capacités d'autofinancement.

Personnes de 20 à 59 ans.

Aide maxi 5 000 €

Bénéficiaires :

Uniquement dans le parc privé :

- Propriétaires occupants
- Hébergés chez un parent propriétaire

Pour tous renseignements :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CORREZE

Hôtel du département Marbot

9 rue René et Emile Fage. B.P.199 - 19005 Tulle cedex

Tél. : 05 55 93 77 77 - www.correze.fr

mail : habitat@correze.fr

État Civil



DÉCÈS du 25 décembre 2015 au 23 mars 2016

Monsieur Didier Bagnaud	Décédé le 25 Décembre 2015
Madame Vincente Fuentes veuve Figueroa	Décédée le 17 Décembre 2015
Madame Bernadette Labrousse	Décédée le 31 Décembre 2015
Monsieur André Blanc	Décédé le 11 Janvier 2016
Monsieur Jacques Mirat	Décédé le 19 Janvier 2016
Madame Germaine Lasbraunias veuve Rousseau	Décédée le 29 Janvier 2016
Madame Simonne Lachaux veuve Bertagna	Décédée le 1 ^{er} Février 2016
Madame Elodie Dudognon	Décédée le 21 Février 2016
Madame Lucie Goulmy veuve Peyrebrune	Décédée le 22 Février 2016
Monsieur André Baudont	Décédé le 27 Février 2016
Monsieur Robert Conche	Décédé le 2 Mars 2016
Madame Jeanne Guillard veuve Oberling	Décédée le 9 Mars 2016
Madame Annik Charpentier	Décédée le 13 Mars 2016
Monsieur Raymond Roudier	Décédé le 13 Mars 2016
Madame Marguerite Pinault veuve Couly	Décédée le 23 Mars 2016

NAISSANCE du 10 décembre 2015 au 14 avril 2016

Mota	Jémy Ewen Laurent Adelino	Né le 10/12/2015	De Jonathan Mota et Natacha Breme
Fraboulet	Arthur Jean Georges	Né le 18/12/2015	De Martial Fraboulet et Valérie Cottet
Stenegrie	John	Né le 23/12/2015	De Laurie Ritz
Dehbi	Yassir	Né le 23/12/2015	De Said Dehbi et Lamia Fakir
Dadat	Enzo	Né le 28/12/2015	De Nicolas Dadat et Emilie Bouard
Delmas	Camille Sophie Claire	Née le 07/01/2016	De Benjamin Delmas et Aurélie Pouget
Cythère	Gabriel	Né le 09/01/2016	De Adrien Cythère et Aurore Lacôte
Guérin	Léonie Anna Marie	Née le 12/01/2016	De Antoine Guérin et Valérie Texier
Porrion Camus	Maximin	Né le 14/01/2016	De Olivier Porrion et Marie Camus
Maitresse	Lucas	Né le 02/02/2016	De Franck Maitresse et Thida Mareth
Lanxat	Raphaël Gabriel	Né le 24/02/2016	De Emmanuel Lanxat et Christelle Delage
Péré	Mathys	Né le 03/03/2016	De Nicolas Péré et Emilie Dumas
Laumond Nau	Norah	Née le 08/03/2016	De Fiteli Nau et Natacha Laumond
Demichel	Raphaël Bruno Richard	Né le 12/03/2016	De Fabrice Demichel et Eva Durand
Bastien	Baptiste Paul	Né le 13/03/2016	De Rémi Bastien et Aurélie Boual
Bastien	Jules Pierre	Né le 13/03/2016	De Rémi Bastien et Aurélie Boual
Giani Leroy	Léo	Né le 14/04/2016	De Bruno Gianilet Sandrine Leroy

MARIAGE du 23 janvier au 12 mars 2016

Le 23/01/2016	Faik Komus et Dilek Kiling
Le 23/01/2016	Gilles Ceyszac et Marie-Laure Glouton
Le 27/01/2016	Claude Nigot et Nadine Estruc
Le 20/02/2016	Farid EL Arrari et Amelle Aounzou
Le 12/03/2016	Christophe Deret et Sylvie Mathou

MONTEIL
Vêtements PRO et EPI

E.P.I. Center
un spécialiste certifié et sûr

Marquage textile : Broderie, Sérigraphie, Transfert
4, avenue Malraux - 19100 BRIVE
Tél. 05 55 87 42 50 - Fax. 05 55 86 97 38
E-mail : monteil.vet-pro-secu@wanadoo.fr - Site : www.monteil-vetements.com

L'HAIR'ZEN
by Sandrine

Votre coiffeuse bien-être à domicile
Disponible uniquement
le lundi et le samedi
Coiffeuse diplômée et confirmée

06.75.45.51.48